



LIGUE DES ALPES DE BASKETBALL



30 cours de la Libération 38100 GRENOBLE

Tel 04 76 49 03 96 – Fax 04 76 49 66 52

E-mail : basket-alpes@wanadoo.fr

Site : <http://www.ligue-alpes-basket.fr>

REUNION du Lundi 19 juillet 2010

PV – 6

PROCHAINE REUNION : LUNDI 23 AOUT 2010

Présents : SERVAGE Marie-Noëlle - ALBISER Jean-Louis - ALESSANDRINI Emile - BARBIER Claude - CASSET Serge - GENOUD Christian - GEYNET Joël - PIESVAUX Jacqueline

Excusés : BERGER Stéphane - CAMPISI Gérard - GROS Patrick - MAGLI Gérard - ROUSSEAU Pierre - VACHER Benoît

Assistent : BLANCHARD Jean-Yves - CROSETTO Georges

Consulter notre site Internet sur <http://www.ligue-alpes-basket.fr>

- S E C R E T A R I A T -

PERMANENCES

Lundi 13h30 / 21h30 - Mardi, Mercredi et Jeudi 9h / 17h - Vendredi 9h / 12h

Fermeture estivale du 30 juillet au 22 août inclus.

Pièces jointes

- Offre tarifaire clubs et licenciés pour l'Open LFB 2010

COURRIER FFBB

Secrétariat Général

- Offre tarifaire aux clubs et licenciés pour l'Open LFB 2010 et bannière publicitaire

COURRIER COMITES

DROME ARDECHE
SAVOIE
HAUTE-SAVOIE

- Concerne affiliations
- PV n°4 du 12 JUILLET 2010
- PV n°4 du 12 JUILLET 2010

COURRIER DIVERS

CROS Rhône-Alpes

InfoMail 2010 07 15 25

4^{ème} rendez-vous du CROS le 11 septembre 2010

TOURNOI

TOURNOI CAROLINE LEBEAU 6ème édition
RUMILLY BASKET CLUB
11 et 12 septembre 2010
Ouvert aux équipes de niveau national
Contact : Jérôme Texier au 04 50 64 87 82 ou 06 03 85 43 89

Commission Juridique.....PV – 6

QUALIFICATIONS

CD	Mutation	Surcl	Nom Prénom	De	Pour	Date qualif
73	M		Decaux-Scaggion Benoit	FJ Belley	US La Ravoire Challes Basket	19/07/10
73	M		Grobon Pierre	FJ Belley	US La Ravoire Challes Basket	19/07/10
73	M		Salvi Lucas	Grenoble Basket 38	US La Ravoire Challes Basket	19/07/10
73	M		Cattaneo Sylvin	Chartreuse BC	US La Ravoire Challes Basket	19/07/10

CRAMCPV – 6

COURRIER

Réponses faite aux divers courriers concernant la charte de l'arbitrage.

- YAHIAOUI Djamel / copie : Présidents US Vizille et AL Echirolles
- DIAF Sayed / copie Présidents Aigles de Vif et AL Echirolles
- CLARET Patrick / copie Présidents St Savin Basket et Faverges Dolomieu BC
- PUPAT Philippe / copie Présidents Rognac BC (provence) et BC Marcilloles
- MURILLON Morgan / copie Présidents US Aubenas et AG Tain Tournon BC
- VUARNIER Christian / copie Présidents Roiffieux basket et Andance Andancette BC
- ROUSSET Lionel / copie Présidents BC Portes de l'Isère et Faverges Dolomieux BC

CHARTRE DE L'ARBITRAGE

Précisions concernant les règles d'application :

- Article 3 :

Lorsqu'un licencié « arbitre en activité » mute pour un autre club, ce qui est son droit absolu, il continue, au titre de la charte, à officier pour son club d'origine, à moins qu'il ne suive une nouvelle formation qualifiante et validée. (Les niveaux de qualification sont définis par la C.F.A.M.C.). Ce stage devra être fait **"après validation de sa licence pour son nouveau club" l'arbitre continuera de compter pour son ancien club la saison de son stage qualifiant.** L'arbitre devra alors demander à compter pour son nouveau club au titre de la charte. (Entre le 1er et le 15 juin).

Nous préconisons d'informer le club quitté "en recommandé avec AR "

- Article 4 :

Tout arbitre, s'il en fait la demande, peut compter pour son nouveau club **après quatre années de présence, dans ce nouveau club.**